

Stratégie 2025 frelon asiatique

Vespa velutina nigrithorax

Piégeage de printemps et destruction des nids

Document collectivités et Apiculteurs
Mars 2025

L'année 2024 a vu le frelon asiatique s'implanter plus fortement sur l'ensemble du département des Vosges. La présence discrète des premières années est terminée !

Avec les connaissances actuelles, il est totalement illusoire de croire que nous allons pouvoir l'éradiquer, nous allons devoir nous adapter et vivre avec lui.

Il est toutefois possible de limiter sa présence et son impact en zone urbanisée, par **le piégeage** et la recherche des **nids primaires** au printemps, puis la recherche des nids secondaires en été.

Pour cela, il faudra faire appel à quelques volontaires motivés, qui deviendront référents. Ils seront accompagnés et encadrés par des apiculteurs compétents en la matière afin de les rendre autonomes.

1. Le piégeage de printemps

Il permet de capturer des reines fondatrices à la sortie de l'hivernage.

Ce piégeage doit être réalisé avec des pièges très sélectifs pour préserver les autres espèces pollinisatrices. Nous recommandons l'utilisation du piège Beevital.

La mise en place des pièges peut commencer dès que les températures sont supérieures ou égales à 13°C en journée et cela au moins trois jours consécutifs. Le piège doit rester en place 6 à 8 semaines maximum (suivant la météo de mars à mai), il faut le retirer lorsque l'on attrape des frelons européens.

Les pièges contenant des appâts sucrés doivent être placés dans des zones fleuries, fréquentées par les reines. Les pièges seront positionnés à une hauteur comprise entre 0,50 m et 1,50 m sur un emplacement au soleil. Prévoir 1 à 2 pièges au km², cibler en priorité les endroits où d'anciens nids ont été découverts trop tardivement pour être détruits ou des ruchers attaqués et les positionner à 500 m.

Renouveler l'appât tous les 10 jours. Il doit être inaccessible aux insectes, protégé par une grille, le piège Beevital est conforme à cette exigence.

Exemple d'appât :

1/3 bières, 1/3 vin blanc ou rouge, 1/3 sirop grenadine.

Ou levure de boulangerie 30g+1kg sucre+ 2l eau ; laisser fermenter 3 jours. Ajouter 1/2 l de vin.

Les reines capturées pourront être nourries avec de l'eau sucrée, ainsi les phéromones produites permettront d'attirer des congénères mais aussi d'améliorer la sélectivité du piège.

Si trop d'insectes non ciblés sont attrapés dans les pièges, il convient de revoir la façon de faire, le type de piège, l'appât...

Le piégeage de printemps bien réalisé va permettre de limiter le nombre de nids et donc la prédation en été.

Il doit absolument être sélectif pour ne pas impacter les autres insectes pollinisateurs ou auxiliaires qui sont aussi en phase de développement.

Un relevé hebdomadaire des prises doit être communiqué au référent frelon en fin de saison (selon la fiche jointe ou le formulaire en ligne).

Compte tenu d'une pression d'infestation encore relativement faible sur notre département, il ne faut pas s'attendre à un piégeage très fructueux de fondatrices mais cela ne doit pas nous décourager de mettre en place ce piégeage.

2. La destruction des nids

La recherche et l'identification des nids est possible sans compétences particulières et **par chacun**.

➤ Voir le document « *Trouver et reconnaître les nids de frelons asiatiques* »

La destruction des nids primaires qui se trouvent souvent à l'abri dans des cabanes de jardin, grenier, sous un toit, **est très efficace** dans la lutte. Pour les très petits, elle peut être réalisée le soir sans forcément faire appel à un professionnel. Décrocher le nid dans un bocal et le mettre au congélateur.

Attention à ne pas se mettre en danger face aux risques de chutes ou de piqûres et, si nécessaire, faire appel à un professionnel ou laisser le nid en place.

La destruction des nids secondaires nécessite l'intervention d'un professionnel ou du SDIS, avec vêtements de protections et matériels spécifiques.

Ces nids sont à détruire en priorité dans les zones à risques : proximité des ruchers pour les apiculteurs, proximité des lieux publics pour les collectivités ou habitations.

La tentation de détruire tous les nids découverts n'apportera que dépenses pécuniaires et ne diminuera pas la présence ou pression des frelons. Pour cela il faut parfois accepter de ne pas détruire les nids trop difficiles d'accès. Après le 20 novembre, il n'est plus utile de détruire les nids que les futures fondatrices fécondées ont quittés. Un nid n'est jamais réutilisé.

Pour détruire un nid, nous avons trois possibilités :

1. **En cas de risque imminent appeler le 18.**
2. Faire appel à un professionnel, le coût sera à la charge du donneur d'ordre.

Liste des entreprises conventionnées avec la section apicole du GDS :

Nom de l'entreprise	Code postal	Localité	Téléphone
SB Nuisibles et services ; M. Sébastien BELLOIS	88230	FRAIZE	07 82 23 87 04
AB Guêpes et Frelons ; M. Benjamin ARNOULD	88100	PAIR et GRANDRUPT	06 51 11 71 75
Guêpes Buster 88 ; M Rémy JOLIVALT	88270	RACECOURT	07 71 77 58 67
STOP NUISIBLES ; M Christian GEANT	88140	BULGNEVILLE	06 13 05 48 10

- 3 Appeler un référent frelon, en priorité celui de votre secteur, sinon le référent départemental, qui une fois le constat réalisé, le nid localisé et le contexte, pourra demander une destruction du nid.

Référents frelon

Le Miel des Vosges (Mirecourt)	Le Rucher Néocastrien (Neufchâteau)	L'Abeille Vosgienne (Epinal)	L'Abeille Vosgienne (Charmes)	Miel Montagne Vosgienne (Remiremont)	Les Ruchers Vosgiens (St Dié)	L'Abeille des Hautes Vosges (St Dié)
Mme GAUTHIER Marie Claude	M. PIERRE Jean François	M. ANTOINE Stéphane	M. HETT Paul (Charmes)	Mme KONDRATOW Floriane	M. CALBRIX Sylvain	M. MARCOT William
06 47 49 09 28	03 29 94 22 54	06 23 50 75 04	06 07 45 55 11	06 70 38 60 49	06 74 72 59 51	06 77 51 12 97
CC Ballons Des Hautes Vosges						
M. Arnaud GUILLET						
06 30 10 43 94						

Référent départemental Frelon Asiatique : M. Stéphane ANTOINE : 06 23 50 75 04

88frelon@gmail.com

Ne pas oublier de faire **la déclaration de présence ou nid de frelon** asiatique, sur le site :

[Frelon Asiatique - plateforme de signalement \(lefreton.com\)](https://lefreton.com) ou à votre référent frelon.

Mail du groupe frelon asiatique pour les Vosges : 88frelon@gmail.com

**Trouver et reconnaître
les nids de frelons**



Formulaire relevé de piégeage

<https://forms.gle/PMZCdMYaezPoj22S8>



**Documentation stratégie frelon asiatique
Vosges 2024 :**

https://drive.google.com/drive/folders/1tw2j5Ze7b70zQSkH0bl_EU7aicaswHw2?usp=drive_link



Et pour les apiculteurs :

3. **La protection des ruchers.** Il est estimé qu'un nid de frelons asiatiques, consomme plus de 10 kg d'insectes dans une saison, dont 40 à 80% d'abeilles. Le stress provoque le principal et le plus conséquent des impacts négatifs sur la colonie. Une fois que la prédation devient trop importante, il n'y a plus d'activité de butinage, plus d'entrée de nourriture, plus de ponte, la population de la ruche s'effondre.

A cette époque, la découverte de nid est quasi impossible à cause du feuillage des arbres. Dans l'ordre des priorités et en fonction des possibilités, il convient de :

- **Déplacer les ruches** dans un endroit épargné par la prédation.
- **Mettre en place des muselières à tubes ou tentes** pour tous les ruchers de moins de 20 colonies, voir lien https://www.abeilles95.fr/?page_id=3468 et les tutos de fabrication : [Plan-de-Raymond-30-Mars-2021.pdf \(abeilles95.fr\)](#) et <https://www.abeilles95.fr/wp-content/uploads/2021/05/compressed-Notice-museliere-2-tubes-AAVO-6-Mai-2021.pdf>
- **Mettre des Harpes électriques** avec panneaux solaires : 2 harpes pour 10 à 20 ruches alignées et serrées (50cm d'écart) perpendiculaires à la ligne de ruches avec grillage 1 mètre devant les ruches pour accroître le nombre de frelons passant dans les harpes : 100 à 200 par jour. Mise en place à partir du 15 juillet.
Tutos sur site AAVO : [abeilles95.fr](https://www.abeilles95.fr):
<https://youtu.be/eW9CK8yxIWE>
Matériel économique: harpe
<https://www.abeilles95.fr/wp-content/uploads/2023/04/Harpe-simple-repliable.pdf>
Générateur HT :
https://www.abeilles95.fr/wp-content/uploads/2023/03/tutoriel-generateur-AAVO_mars2023_sans-fond.pdf
- **Poser des pièges** sélectifs type Jabeprode ou Bee vital derrière les ruches. Appât Sucré / protéines.
- **Restrictions d'entrées** sur toutes les ruches après la fin des récoltes (porte verte Nico par exemple). Attention il est important de ne pas mettre ces réductions d'entrée lors de la récolte car les frottements risquent d'altérer la cuticule des abeilles et de favoriser certaines maladies.

FICHE PIEGEUR

Cette fiche permet au piégeur de noter régulièrement le nombre de frelons et d'identifier les autres insectes éventuellement piégés. Elle est à remettre au référent à la fin de la période de piégeage.

 = exemple

Vous pouvez envoyer un exemplaire à
88frelon@gmail.com

[illegible]